

211C0191
FR0010857961-OP002-AS02

16 février 2011

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

MERCI PLUS GROUPE

(Alternext)

- 1 - Le 15 février 2011, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions MERCI PLUS GROUPE, déposée par Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Financière Viadom (cf. Décision et Information 211C0180 du 15 février 2011).

La note d'information de la société Financière Viadom (visa n°11-037 du 15 février 2011) et la note en réponse de la société MERCI PLUS GROUPE (visa n°11-038 du 15 février 2011) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 235-3 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 17 février au 9 mars 2011 inclus** :

- du 17 au 25 février 2011 inclus, au prix de 14,35 € par action MERCI PLUS GROUPE avant détachement du dividende exceptionnel et de l'acompte sur dividende¹ ;
- du 28 février au 9 mars 2011 inclus, au prix de 9,91 € par action MERCI PLUS GROUPE après détachement du dividende exceptionnel et de l'acompte sur dividende¹.

Oddo Corporate Finance se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Financière Viadom, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre (cf. ci-dessus) visant la totalité des actions non détenues par l'initiateur.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions MERCI PLUS GROUPE sera reprise le 17 février 2011.

¹ Il est rappelé que l'assemblée générale des actionnaires de la société MERCI PLUS GROUPE, convoquée le 25 février 2011, doit approuver une distribution exceptionnelle de 3,15 € par action. En outre, il est également prévu que le conseil d'administration de la société MERCI PLUS GROUPE soit convoqué le 25 février 2011 aux fins de décider de verser un acompte sur dividende de 1,29 € par action MERCI PLUS GROUPE. La mise en paiement de la distribution exceptionnelle et de l'acompte sur dividende devrait intervenir le 3 mars 2011.